



Les Nouvelles d'

A N T H O N

Bulletin **municipal** 2020



TOUS TRANSPORTS, TOUTES DISTANCES...

TAXI 
ANTHON

Transport Médical Assis
Conventionné CPAM et caisses
Transport Aéroports, Gares,
Transferts ski, VIP Business...

Commune d'Anthon
taxi-anthon@hotmail.com

07.75.00.00.01

ENTREPRISE
BRANDO
Décorateurs de Jardins

Z.A. Serpollières
38460 St. Romain de Jalionas

06 84 39 33 85

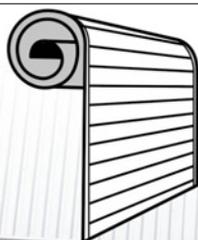
Brando
Végétaux



115 Route de Crémieu
38230 Tignieu - Jamezieu
Contact@brandovegetaux.fr

04 72 07 76 17

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



STE SIRF

Julien Pierrard

Dépannage sous 48h
sur tout le grand LYON

VOLETS ROULANTS • STORES EXT. & INT.
MENUISERIES ALU & PVC • PORTES DE GARAGE
RÉPARATIONS • MOTORISATIONS • INSTALLATIONS

04 78 31 12 28

259 rue des Chartinières - Parc du Colvert 01120 DAGNEUX
Email : sirf.pierrard@orange.fr - Site : www.sirf-pierrard.com

RoRo Pizza

LIVRAISON A DOMICILE

A EMPORTER

38280 VILLETTE D'ANTHON

04 72 45 77 16

Du Mardi au Samedi 11h30 - 13h30 et 17h30 - 21h30
Le Dimanche 17h30 - 21h30



Carrosserie-Tôlerie-Peinture

Jantes-Pare Brise

Devis Gratuit

Véhicule de prêt

Adresse: 23 rue des chênes verts
38460 st romain de jalionas

contacter nous au :

06-58-65-29-79

■ Edito du maire

Edito du maire p.5

■ Histoire d'Anthon

Monsieur PONSONNET p.6

■ Situation financière de la commune

Analyse financière du Receveur Municipal p.7

■ Commissions municipales

Bibliothèque Municipale Henri Bodet p.11

Scolaire / Périscolaire p.12

Urbanisme p.17

Bâtiments / Voirie p.18

Environnement p.20

Commission Interassociations p.21

CCAS p.22

■ Associations

Association Paroissiale p.23

Amicale d'Anthon p.24

Anciens Combattants p.28

Commémoration du 8 mai 1945 : l'hommage de l'école élémentaire à Monsieur PINET p.29

Commémoration du 11 novembre 1918 p.30

ADENI p.31

Les Potes d'Antan p.32

Sou des Écoles p.34

Calendrier des manifestations 2020 p.35

■ C'est d'actualité

Ligne Transisère 1980 p.35

Fibre optique : Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre p.36

Isère THD : travaux de déploiement de la fibre optique, les dernières actualités p.37

Changement de correspondant local du Dauphiné p.38

Piscine intercommunale : les dernières informations p.38

Parcours pédestres, équestres et VTT : nouvelle application téléchargeable p.39

La commune renouvelle ses véhicules p.39

■ Etat civil p.40

■ Renseignements utiles p.40

« Les nouvelles d'Anthon »
sont consultables
sur notre site :
www.mairie-anthon.fr

Bulletin municipal Anthon 2020

Directeur de publication : Bruno Bon

Réalisation : Michel Brivet, Cédric Camp

Rédaction / Diffusion : Mairie d'Anthon

Photos : Mairie, associations, particuliers avec leur accord.

Photo de couverture : Alain Janiec

Photo d'édito : « Chemin du bord du Rhône », Brigitte de Joinville

Edition/Régie publicitaire : ACC Editions. Reproduction interdite. Modèle déposé.

La municipalité d'Anthon remercie tous les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Impression : Imprimerie ICA

Mise en page : http5000

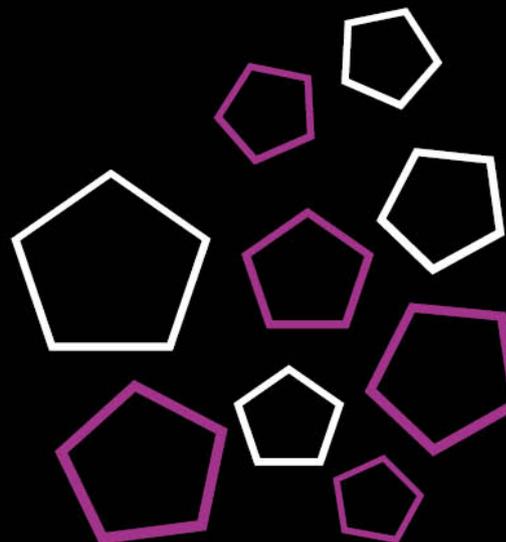
Dépôt légal : 2020. Imprimé en France.



Infinit, Immo

- Achat / Vente
- Location
- Transactions Immobilières

Audrey Da Silva
Tél: 06 99 42 36 54
infinitimmo38@gmail.com



www.infin-it-immo.com - 123 Av des Cèdres 38280 Villette d'Anthon - Tél 04 78 61 38 36



TENDANCE
MAR'in

CENTRE DE SOINS ESTHÉTIQUES ET DE BIEN-ÊTRE

Dermopigmentation - Maquillage Permanent

123, avenue des Cèdres 38280 Villette d'Anthon

Tél. 04 72 02 47 26

www.tendancemarine.fr

Marine
Meilleure Apprentie de France

CABINET
BLIN
Géomètre-Expert

PLANS TOPOGRAPHIQUES ET FONCIERS - IMPLANTATIONS - NIVELLEMENTS
ETUDE VRD - LOTISSEMENTS - BORNAGES - COPROPRIETES

47, rue Centrale - BP 78

69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

Téléphone. 04.78.02.73.98

Web : cabinet-blin.fr E-Mail: :contact@cabinet-blin.fr

40 Place Charles Rouviere 38 460 OPTEVOZ

Angélylys
FLEURS

06 88 67 78 20

Chers Anthonois,

Notre rendez-vous annuel avec le bulletin municipal est avancé en cette fin d'année 2019 pour ne pas interférer avec la période électorale qui va précéder les élections municipales de mars 2020.

Ce bulletin est donc le dernier du mandat, vous y retrouverez les rubriques habituelles, avec les articles des différentes commissions municipales et des associations. Il y a bien sûr de nombreux renseignements utiles et d'actualité, l'état civil, ainsi qu'un hommage à Roger PONSONNET qui vient de nous quitter (ancien Garde Champêtre de notre village et porte-drapeau de l'association des anciens combattants d'Anthon). Enfin, vous découvrirez l'analyse financière de notre Receveur Municipal...

Sur le plan personnel, cet édit sera mon dernier puisque, comme vous avez pu le lire dans la presse locale, je ne briguerai pas de nouveau mandat en mars prochain. En effet, après 12 ans à la tête de la commune (qui font suite à 7 années comme conseiller municipal), le rythme imposé à la fois par les obligations municipales, professionnelles ou familiales m'est difficile à tenir. C'est peut-être dû à l'âge ! Mais pour le bien de la commune, il est à la fois souhaitable qu'il y ait du renouvellement, et nécessaire que la motivation soit totale...

Je profite de l'occasion pour remercier encore les personnes m'ayant donné leur confiance, les équipes municipales qui m'ont accompagné, unies et rassemblées autour de l'intérêt général, et le personnel communal pour son dévouement et son adhésion à nos projets.

Sans aucun regret, je mettrai de côté les quelques déceptions pour ne retenir que les motifs de satisfaction. Pas de fierté, ce n'est pas dans mon caractère, mais la satisfaction du devoir accompli dans le cadre d'une fonction à laquelle je n'étais pas du tout prédestiné. Satisfaction aussi d'avoir su constituer des équipes géniales avec lesquelles il fait si bon travailler, et satisfaction enfin pour avoir su vous proposer pour le suffrage de mars prochain une solution pour me succéder dans la continuité...

Il est trop tôt pour adresser des vœux, c'est pourquoi je vous convie à la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le vendredi 17 janvier 2020. J'aurai alors l'occasion d'adresser des remerciements et de dire au-revoir à mes fonctions de Maire d'Anthon.

Je vous laisse à présent parcourir ce bulletin municipal.

Bruno Bon
Maire d'Anthon



Chemin du bord du Rhône

■ Roger PONSONNET

Roger et Anna PONSONNET sont arrivés sur ANTHON le 26 juin 1976 en provenance de Décines. Ils inauguraient par la même occasion le premier lotissement créé sur la commune. Débute alors entre la famille PONSONNET et la commune un lien particulier qui aujourd'hui reste fort.

En effet, dès le 1^{er} décembre 1978, Roger PONSONNET devient le garde champêtre de notre village. Soucieux du respect de la commune et de ses habitants, il s'investit pleinement dans ses fonctions de protection du village. Tous les jeunes de l'époque savaient alors que « POM-PON » veillait au grain et qu'il fallait faire preuve de ruse pour échapper à la vigilance du garde champêtre.

Au-delà de son rôle de garde champêtre, il était toujours prêt à rendre service aux habitants de la commune : cela allait du déblayage de la neige aux visites aux personnes les plus fragiles...

Le 1^{er} juin 1998, il prend une retraite bien méritée et reste toujours présent dans la vie de la commune : cérémonies de commémorations, marché aux fleurs du Sou des Ecoles, fête du village,...

Tout au long de son existence, il développe d'autres passions et talents. Comment ne pas oublier son don de sourcier, l'amenant à réaliser de longues balades dans le bois des franchises à la recherche d'eau.

Son amour pour le jardinage occupait une grande partie de ses journées pour un jardin fourni et impeccablement entretenu. Enfin, nous pouvons évoquer son intérêt pour la sculpture sur bois, dont une de ses œuvres représentant le blason de la commune est aujourd'hui accrochée à l'accueil de la mairie...

Outre son amour pour sa commune, il aimait avant tout son pays. Mobilisé en guerre d'Algérie, il prolonge son engagement en adhérant à l'association des anciens combattants de la commune mais également **en endossant le rôle de porte-drapeau pendant 20 ans**. Durant ces 20 années, il était toujours présent aux cérémonies de commémorations, abordant fièrement le drapeau de notre pays.

A partir de 2017, même s'il n'occupe plus ses fonctions de porte-drapeau, Roger PONSONNET reste fidèle aux cérémonies où sa présence, à l'image de **Louis PINET**, donnait tout son sens au devoir de mémoire...

Roger PONSONNET nous a quitté le 23 juillet 2019. Nous garderons tous en souvenir l'image d'une personne chaleureuse et joviale qui a marqué la vie quotidienne de notre commune.

Nous tenons à remercier sa famille pour l'aide apportée à la rédaction de cet article.



Roger PONSONNET, Porte Drapeau de nos commémorations

ANALYSE FINANCIÈRE DU RECEVEUR MUNICIPAL

La commission des finances vous présente, comme chaque année, **l'analyse du receveur municipal sur la situation financière de la commune.**

La commune d'Anthon a conforté sa marge d'autofinancement en 2018 grâce à la **maîtrise de ses charges de fonctionnement** qui sont restées globalement stables (+0,09%) malgré une croissance des frais de personnel de 6,07% et grâce à une progression accrue de ses produits de fonctionnement (+4,21%).

L'autofinancement généré se situe toujours à un faible niveau en comparaison avec les moyennes des communes de même importance. Cette situation est due à des **recettes fiscales limitées** du fait de bases d'impositions inférieures à celles constatées en moyenne et d'une faible implantation d'activités économiques sur la commune.

■ Progression régulière des produits

Les produits de fonctionnement ont progressé de façon régulière sur la période. Ils passent de 584 137€ en 2014 à 657 583€ en 2018, soit une progression de 12,57% sur 5 ans.

En 2018, ils représentent 627€ par habitant contre 974€ en moyenne pour les communes au niveau national ayant une taille équivalente. Ils sont composés des ressources fiscales (53% des produits réels), des dotations et participations (33% des produits réels), des autres produits (11%) et de produits exceptionnels (3%).

Les recettes fiscales

Les ressources fiscales ont augmenté de 6%, évoluant de 282 244€ à 299 993€ en 2018. Cette **évolution provient de la croissance des bases** et principalement celles de la taxe d'habitation, sachant que **les taux d'imposition sont restés inchangés sur les 2 années**. Les impôts reposant sur l'activité économique (CFE, CVAE) ont permis à la commune d'encaisser 76 699€ (+7,76%).

Les dotations

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et autres participations de l'Etat s'élèvent à 217 002€, **soit une diminution de 3,8%** par rapport à 2017. Elles représentent 33% du total des ressources, en diminution de

Parallèlement, **les concours de l'Etat** et principalement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) **n'ont fait que diminuer** (baisse de 16,48% de la DGF entre 2014 et 2018).

Cette situation explique l'effort d'investissement limité sur la période étudiée, sauf en 2017 où la commune a dû recourir à l'emprunt. En 2018, la commune a de nouveau ralenti ses dépenses d'investissement (189 567€ contre 310 561€ en 2017) afin de **préserver le bon équilibre de ses finances et ses marges de manœuvre.**

L'endettement de la commune d'Anthon **est réduit et inférieur à la moyenne nationale** et son fonds de roulement (réserves financières) qui atteint au terme de cette année un montant de 234 432€, lui permettant de faire face à ses besoins de financement sans risque de tension de trésorerie.

3 points. La DGF, composante principale des concours de l'Etat s'élève à 178 812€, en stabilité par rapport à l'année précédente. **Depuis 2014, la commune a vu sa DGF diminuer de 16,48%**. La progression des recettes de la commune a été freinée par la **baisse des concours de l'Etat** et de la DGF dans le cadre de la contribution des collectivités au redressement des finances publiques.

Les autres produits

Les autres produits courants et exceptionnels (14% du total), s'élèvent à 90 709€, en augmentation de 7,82% et représentent le 3^{ème} poste de recettes. Ils sont composés principalement des droits des services périscolaires (cantine et garderie pour 48 202€ qui viennent atténuer les charges générées par ces services), des loyers pour 8 645€, de l'indemnité versée par le SYPENOI (14 991€) au titre du captage des eaux et du remboursement de frais de personnel du budget «Eau» pour 110 000€.

La commune d'Anthon a constaté plus de recettes que celles ayant fait l'objet de prévisions lors du vote de son budget. **Le décalage entre prévisions et réalisations démontre l'application du principe de prudence dont fait preuve la commune.**

■ La fiscalité directe locale

La fiscalité directe locale représente 45,62% des recettes réelles de fonctionnement, **elle reste la première ressource financière de la commune, devant les dotations de l'Etat.**

Net du reversement au FNGIR (96 860€), le produit de la fiscalité directe locale de la commune s'élève à 299 993€ (+6%) en 2018.

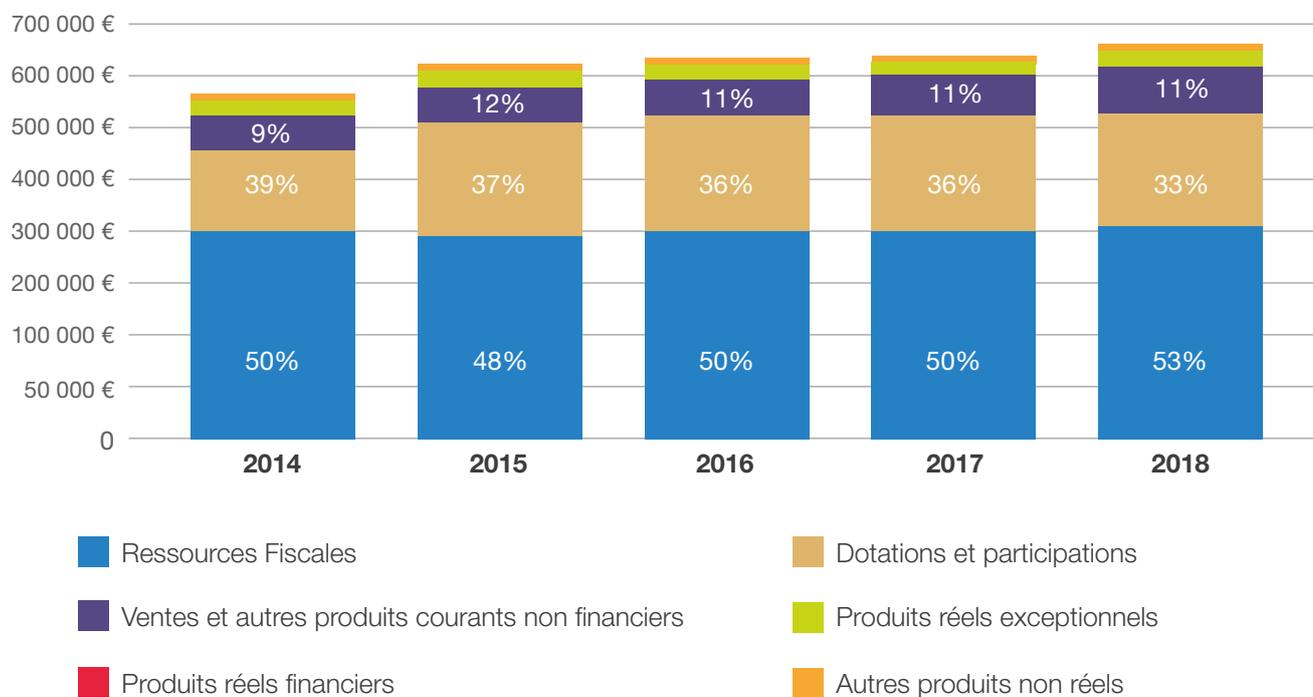
Exceptée pour la taxe d'habitation, les moyennes des bases fiscales sont inférieures à celles de la moyenne nationale. La TH représente 1 161€/hab contre 1 153€, la TF 739€/hab contre 1 091€, la TFNB de 19€/hab contre 70€ et la CFE 179€/hab contre 462€.

Le nombre de logements imposés à la Taxe d'Habitation est passé de 430 à 440 en 2018 (dont 14 de résidences secondaires).

En 2018, la municipalité **a reconduit les taux de 2017 :**

- Le taux de la Taxe d'Habitation, impôt de tous les ménages et **principale recette fiscale de la commune** (56,34% des produits locaux) reste à 13,89% et demeure inférieure à celui de la moyenne nationale (16,32%)
- Le taux de la Taxe Foncière se stabilise à 17,87% et se situe au-dessus de celui de la moyenne (14,31%)
- Le taux de la Taxe Foncière Non Bâtie est de 52,34%
- Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) se situe à 20,37% contre 18,66% pour le taux moyen national.

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



■ Les charges de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement **restent stables**, s'élevant à 560 553€ en 2018 contre 560 024€ (+0,09%). Elles représentent 535€ par habitant, soit un ratio très nettement inférieur au chiffre moyen des communes de même importance (6 487€ pour la moyenne départementale, 2 888€ pour la régionale et 762€ au niveau national).

Les frais de personnel constituent le poste le plus important de dépenses. En 2018, elles représentent 50% du total des dépenses de fonctionnement. Elles augmentent de 6,07%. La progression de la population a induit une augmentation plus forte des dépenses de personnel relatives à l'activité périscolaire mais qui se situent toujours nettement en dessous des moyennes.

Les charges générales (achats et charges externes, entretiens et réparations) occupent le deuxième poste de dépenses. Elles s'élevèrent à 189 867€ (-3,24%). Elles sont nettement inférieures aux moyennes et ne représentent que 182€/hab. Cette baisse démontre un effort constant de la commune de réduire ses coûts de fon-

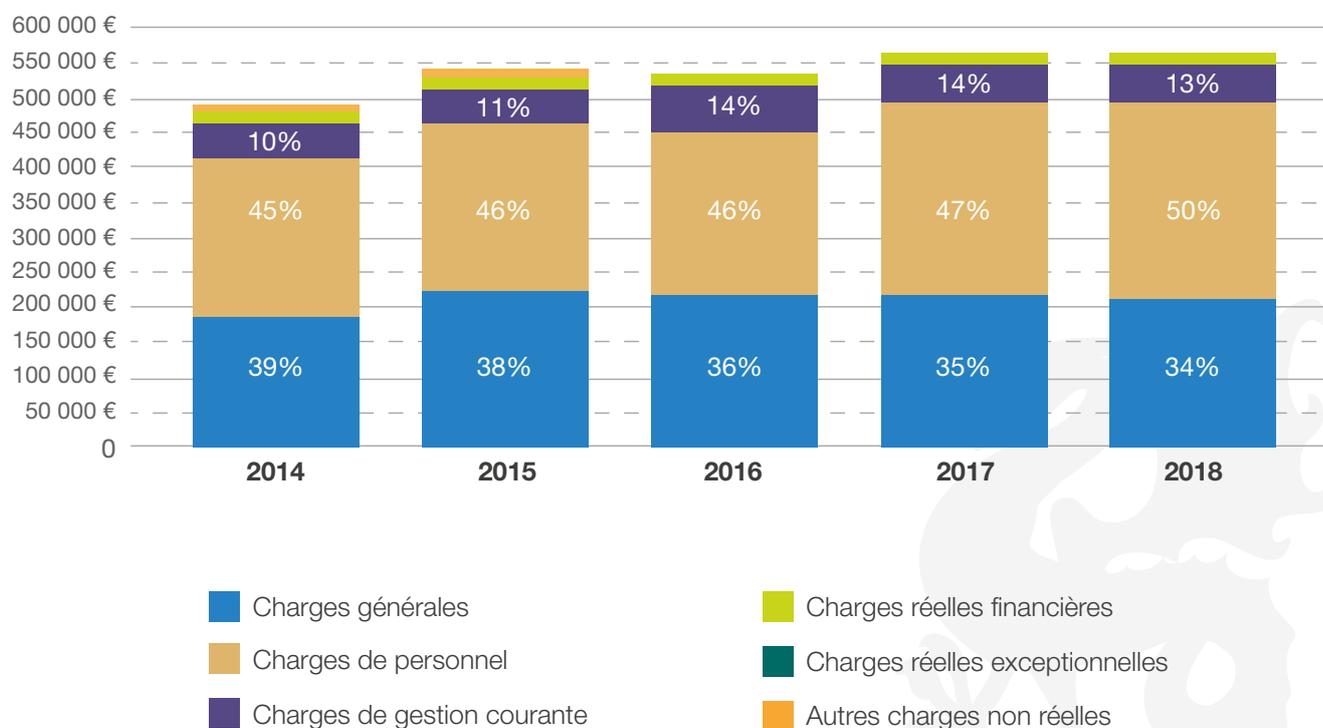
ctionnement.

Les charges de gestion courantes s'élevèrent à 72 242€ (-11,56%). Ce poste comporte les contingents et participations obligatoires, les subventions versées, les indemnités des élus.

Les charges financières : s'élevèrent à 18 135€ contre 17 868€ en 2017 (+1,49%) et représentent 17€/hab contre 34€ pour la moyenne nationale. Ce qui atteste du faible endettement de la commune.

Le taux de réalisation des dépenses se situe en deçà des prévisions budgétaires votées, preuve de l'effort de la commune dans la maîtrise de ses charges.

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



■ La Capacité d'Autofinancement

L'absence de recours à l'endettement et **l'effort de maîtrise des charges** permettent à la commune de dégager une capacité d'autofinancement brute en progression (+37%), s'élevant en 2018 à 97 030€ du fait de l'augmentation des produits réels (+4,21%) et de la **quasi stabilité des charges de fonctionnement**.

Le niveau de la CAF brute de la commune lui permet

de faire face au remboursement de sa dette en capital (45 456€ en 2018). Sa CAF nette du remboursement du capital des emprunts est positive sur l'ensemble de la période 2014-2018. Elle s'élève à 51 574€ en 2018. Elle reste toujours nettement inférieure aux moyennes départementale et nationale en ne représentant que 49€/hab contre respectivement 386€ et 131€.

■ Les investissements et leur financement

Après une année de hausse, la commune d'Anthon a sensiblement réduit ses dépenses d'investissement qui sont passées de 310 561€ à 189 567€ en 2018.

Les principales réalisations de l'année 2018 ont été :

- Aménagements de terrains : 17 080€
- Voiries : 67 461€
- Pose volets Mairie : 24 544€
- Salle des fêtes : 16 289€
- Matériels bureaux : 12 434€
- Cimetière : 30 463€

Le faible niveau d'investissement réalisé en 2018 **n'a pas nécessité de recours à l'emprunt et le financement des dépenses a été assuré en partie par l'autofinancement et complété par des recettes d'investissements** composées des dotations et fonds globalisés et des subventions et participations perçues.

Les subventions s'élèvent à 94 199€ dont 66 500€ versés par la Communauté de Communes «Lyon Saint Exupéry en Dauphiné» (LYSED) et 11 700€ versés par le Conseil Général de l'Isère pour l'extension du cimetière.

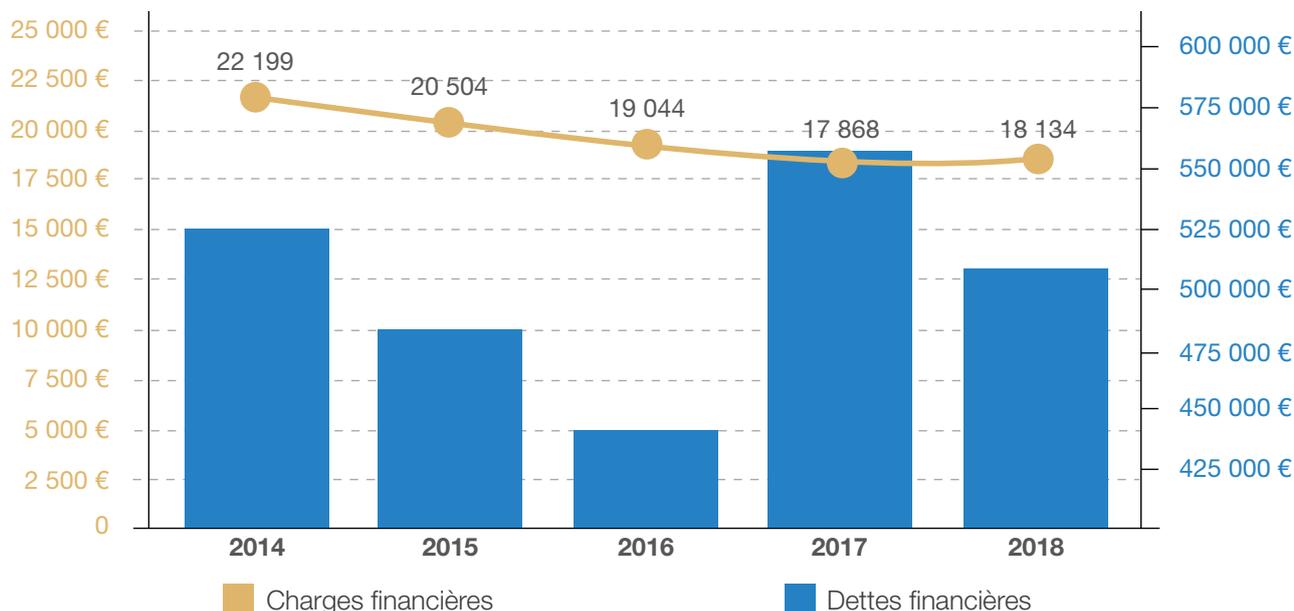
■ L'endettement

L'encours de la dette s'élève à 510 037€ au 31/12/2018. Sur la période étudiée, **l'endettement de la commune d'Anthon a reculé de 2,37%**, passant de 522 365€ en 2014 à 510 037€ en 2018. Le taux d'endettement avait augmenté en 2017 suite à la relance des investissements (150 000€ d'emprunts nouveaux pour un mon-

tant d'investissements de 310 561€). Il a de nouveau baissé en 2018 avec un ancien emprunt arrivé à terme et en absence de nouveau prêt contracté cette année.

La dette représente 487€/hab contre 8 419€ pour la moyenne départementale et 710€ pour la moyenne nationale.

Evolution des dettes et des charges financières



La bibliothèque « Henri Bodet » vous accueille les :

- lundi de 16h30 à 17h30
- mercredi de 15h00 à 16h30
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h00 à 11h30

L'équipe de bénévoles change un peu, vous pouvez retrouver à l'accueil :

- Marie-Hélène BERLIERE
- Delphine BON
- Henri CANETTO
- Virginie D'ATTOMA
- Sonia GOUBERT
- Bénédicte JEANJACQUOT
- Christiane MASSON
- Jean-Jacques MOURIER
- Chantal POIRON
- Bruno TRUTTA



NOUVEAUTE : Depuis le mois de juin un apéro-lecture est organisé une fois par trimestre. Cette animation est ouverte à tous et c'est l'occasion de discuter de vos livres « coup de coeur » et de passer un agréable moment en grignotant les spécialités culinaires faites maison.

Fermeture de la bibliothèque pour les vacances de Noël du lundi 23 décembre 2019 au samedi 4 janvier 2020 inclus.



■ Les effectifs

Le fait marquant de la rentrée 2019/2020 est l'ouverture d'une sixième classe suite à l'augmentation conséquente des effectifs.

Notre groupe scolaire a été conçu pour 6 classes mais il n'existait pas, à l'époque le périscolaire.

Il a donc fallu réagir à court terme avec des solutions provisoires pour placer la garderie dans la salle de motricité qui est utilisée aussi pour la sieste. **Des études sont en cours pour rendre utilisable des espaces existants comme la salle à l'étage et celle de motricité.**

Des travaux de mise en conformité d'accessibilité ont également été réalisés pendant les vacances de la Toussaint : déplacement de l'entrée avec interphone, toilettes...

Notre école primaire publique compte dorénavant 148 élèves cette année (130 l'année dernière), se répartissant ainsi :

- **Petite Section / Moyenne Section** : 27 élèves. Madame Déborah OUDET, Madame Annick FONTANA (ATSEM) et Coraline ALLAIX (ATSEM)
- **Petite Section / Grande Section** : 27 élèves. Monsieur Maxime DOMERG et Madame Elisabeth FALCOZ (ATSEM)
- **Grande Section et CP** : 24 élèves : Madame DUBOIS et Coraline ALLAIX (ATSEM)
- **CP / CE1** : 26 élèves Madame Odile PERRISSIN
- **CE2 / CM1** : 21 élèves. Madame Lisa BLAIN
- **CM1 / CM2** : 23 élèves. Madame Cécile HAYS

Les élèves vous présentent leur classe :

Classe des PS/MS

Bonjour,

Dans notre classe maternelle il y a 5 petits et 22 moyens. Notre maîtresse s'appelle Déborah OUDET et nous avons deux ATSEM : Annick FONTANA nous aide le matin et Coraline ALLAIX l'après-midi. A l'école on travaille, on joue en récréation et on va en motricité..



Classe des PS/GS

Nous sommes la classe de petite et grande section de l'école. Parmi nous, il y a 17 petits et 10 grands.

Il y a 16 filles et 11 garçons.

Pour nous aider dans notre travail au quotidien Elizabeth est là !

Classe des GS/CP

Nous sommes la classe de GS/CP. Notre maîtresse est Marie-France et Coraline vient l'aider tous les matins avant la récréation. Nous sommes 24 élèves dont 8 GS et 16 CP. On a hâte de bien savoir lire, écrire et compter !



Classe des CP/CE1

Bonjour, nous sommes la classe de CP/CE1. Notre maîtresse s'appelle Odile.

C'est aussi la directrice de l'école. Il y a aussi Hafida qui s'occupe de Quentin.

Dans la classe, il y a 7 CP et 19 CE1.

Nous sommes 26 élèves.



Classe des CE2/CM1

Nous sommes la classe de CE2/CM1 et nous sommes 21 élèves. Notre maîtresse s'appelle Lisa Blain.

Nos matières préférées à l'école sont le sport et les arts visuels. Cette année, nous allons partir en classe découverte « chiens de traîneaux » avec la classe de CM1-CM2.

Classe des CM1/CM2

Bonjour, nous sommes la classe de CM1-CM2. On est 23 élèves. En plus, il y a la maîtresse qui s'appelle Cécile et aussi Laurence qui aide Hugo. En janvier, on va partir en classe découverte « chiens de traîneaux ». Au premier trimestre nous allons à la piscine. Toute l'année nous allons travailler avec les PS/MS de la classe de Déborah.



■ Le périscolaire

Comme il a été indiqué dans « Les Nouvelles d'Anthon » de juin 2019 et pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires, des travaux ont été réalisés abattant la cloison séparant la salle de cantine et celle des associations.

La superficie de la cantine a presque été doublée et les conditions de service pour les enfants et le personnel ont nettement été améliorées. De plus, depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, une cinquième employée communale a été recrutée pour s'occuper plus spécifi-

quement des petits de maternelle en nette augmentation.

Comme indiqué précédemment, la forte hausse des effectifs nous oblige à revoir nos moyens d'accueil pour la garderie et la cantine. Les solutions actuellement mises en place ont permis de parer au plus pressé. A plus long terme, des solutions comme la construction d'un nouveau bâtiment dédié au périscolaire sont en réflexion si l'augmentation des effectifs perdure.

Paysagiste, Créateur de Jardins



MANON
Créateur de jardins

- Béton décoratif
- Résine drainante
- Dallage
- Arrosage intégré
- Bassin
- Pavage
- Piscine coque
- Spa
- Entretien de jardin
- Taille
- Elagage...

☎ 04.78.31.26.21

📍 12 Imp des Agathes
38280 Villette d'Anthon

✉ contact@sarmanon.fr

🌐 www.sarmanon.fr

■ Sorties scolaires de fin d'année

Les classes de maternelle sont allées à la ferme de Chalonne, le lundi 24 juin 2019.



Découverte du poulailler



Poules avec l'empreinte de la main.



Fabrication de pain.

Les classes d'élémentaire (CP à CM2) sont allées aux Grottes de la Balme le vendredi 21 juin 2019.





La classe de CP/CE1 a participé à un atelier de céramique ancienne.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à un atelier de peinture pariétale.



SDG
MARBRENERIE

Taille de pierre
Décoration

Tous travaux funéraire
Organisation obsèques

04 78 31 49 03

marbrieresdg@orange.fr
www.marbrerie-sdg.com

RAY
ASSAINISSEMENT

Vidange
Débouchage et curage
Inspections télévisées

04 78 32 12 88

TECHNI
CANNA

■ Le Conseil Municipal Enfants

La municipalité a décidé de renouveler les élections du Conseil Municipal enfants. Ces derniers seront élus jusqu'au mois de mars 2020, c'est-à-dire à la fin du mandat de la municipalité actuelle.

Les élus adultes remercient l'ensemble des candidats qui ont montré leur engagement et leur intérêt dans leur profession de foi ainsi que les deux maîtresses cette année car deux classes étaient concernées : Madame BLAIN et Madame HAYS pour leur participation et leur collaboration dans ce Conseil Municipal Enfants.

Les enfants vont découvrir le rôle d'un conseil municipal et surtout choisir des projets réalisables en fonction de l'intérêt général et des différentes contraintes budgétaires.

Une visite au parlement européen est prévue pendant les vacances d'hiver juste avant la fin du mandat adulte.

Une première réunion s'est déroulée le lundi 18 novembre. Les élus ont présenté leur profession de foi.

- **CM1** : Olivia AFONSO, Sarah ALAOUI, Mattéo FOURNIER, Léa GACON, Sarah MASIA, Noa METRAL, Bastien VERCELLINO
- **CM2** : Emma CIVIDINO, Lily D'ATTOMA, Léo D'ATTOMA, Loan D'ATTOMA, Théo DI BERARDINI, Yann GALLIA, Pénélope THOMAS



**OUVERTURE
DES CONSULTATIONS
À VOTRE DOMICILE
à partir du
LUNDI 6 JANVIER 2020
SUR ANTHON**



Mikaël CAVALIER
Naturopathe

Le bien-être au naturel !

07.56.90.30.10
contact@cavaliermikael.fr
Mikaël Cavalier - Naturopathe 
mikael_naturopathe 

La Naturopathie est un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de votre organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques.

■ Le Parc du Château

Cet automne, les locataires du petit collectif de logements sociaux du Parc du Château ont pu emménager dans leurs nouvelles habitations.



Logements sociaux du Parc du Château

■ Modification du PLU de la commune

Lors du conseil municipal du 15 octobre dernier, une délibération a été prise en vue de lancer une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme.

Cette modification, sera également l'occasion d'améliorer quelques points de détails du règlement, dans les zones A (Agricole), N (Naturelle) et I (Industrielle) par exemple, mais elle comporte deux objectifs principaux :

- En premier lieu l'ouverture à l'urbanisation de l'îlot 3 du Château pour 10 maisons. En effet, en raison du report de la possibilité de construire d'une partie du secteur du Vivier à 2024, cela permettra à la commune de maintenir le rythme de développement prévu dans le PLU. De même, la diversification de l'offre de logements en coeur du village est ainsi poursui-

vie et le bouclage de la voie nouvelle desservant le cimetière et reliant la rue du Port et la rue du Prince d'Orange sera réalisé.

- En second lieu, pour préserver la qualité du cadre de vie des habitants, une interdiction de la possibilité de division parcellaire dans certains secteurs de lotissements est souhaitée. De nouvelles dispositions permettront l'évolution du bâti existant sans possibilité de construire de nouveaux logements indépendants. Ne seront autorisées que les extensions, annexes et piscines liées à l'habitation principale.

Cette modification du PLU sera soumise à enquête publique dans les mois à venir.



Emplacement futur de l'îlot 3

■ Nouvel emplacement pour la collecte du verre

Un nouvel emplacement pour la collecte du verre a été créé à côté de la mairie route de la montée de la Barre pour remplacer la colonne de verre du château d'eau qui a été détruite par le feu après l'incendie d'un véhicule à proximité.

Un petit rappel du bien-fondé du recyclage de verre.

Recycler le verre est l'un des gestes écologiques les plus simples et efficaces que l'on puisse faire, et contraire-

ment aux autres matières premières, le verre se recycle à l'infini. En effet, le verre met 3 ou 4 millénaires à se décomposer dans la nature, et créer du verre « neuf » à partir de verre recyclé consomme beaucoup moins d'énergie : une tonne de verre recyclé permet d'économiser une demie-tonne de CO2.

Donc faites un geste pour l'environnement.



**PARTICULIERS
COLLECTIVITÉS
INDUSTRIE**

*Terrassements
Assainissements
Aménagements Abords Villas
Démolition - V.R.D.
Viabilité lotissements*

93, rue des Mésanges - 38230 Villette-d'Anthon
Tél. 04 78 31 26 00 - Fax 04 72 02 23 39 - www.vittontp.com

■ Reprise de la placette autour du monument aux morts

Nous venons de faire remplacer le gore qui était vraiment dégradé autour du monument aux morts par des pavés de pierre massive posés sur béton et jointés.

Tout ceci apportera un aspect qualitatif à ce lieu de mémoire qui le mérite, et permettra de faciliter l'entretien.



Avant



Après

■ Travaux accessibilité

Début septembre, nous avons entrepris des travaux de mise en conformité pour l'accessibilité de nos bâtiments publics. Des petites rampes d'accès ont été créées devant les entrées de l'école, la salle des fêtes et la bibliothèque. Pour les stationnements PMR des bandes de guidage rugueuses seront créées.

L'accès en galets du parking du stade en direction du vestiaire a été supprimé afin de créer un cheminement ainsi que de l'engazonnement pour un entretien simplifié.

Ces travaux ont été réalisés par la société MARTINEZ SERGE pour la partie maçonnerie, et pour le terrassement nous avons fait appel à la société SAUZET.



■ Nettoyage d'automne

Samedi 28 septembre, s'est déroulée notre matinée Nettoyage d'Automne, avec la participation de nos fidèles bénévoles, adultes et enfants, ainsi que l'association de chasse qui comme toujours était très bien représentée. Lors de cette matinée nous avons constaté une légère diminution de la quantité de déchets récupérés (canettes de verre ou acier, divers plastiques, un canapé avec fauteuils, etc....). Notre matinée s'est clôturée par le traditionnel casse croûte de l'amitié. Encore un grand merci à tous pour ce moment que vous consacrez au nettoyage de votre village.



■ Respectons le coeur du village !!!!

Canettes, bouteilles d'alcool, bouts de verres, emballages de restauration rapide,... Voilà le triste paysage de notre cœur de village au quotidien. Outre la pollution qu'entraînent ces déchets, ils sont un véritable danger pour nos enfants et pour les habitants utilisant le jeu de boules, le parking de l'école et le City Stade.

La municipalité tient à rappeler que ces lieux sont un bien commun qui doit être respecté de TOUS, habitants ou non de la commune, afin que chacun puisse profiter pleinement et en toute sécurité des installations communales.

Ce constat est d'autant plus dommageable que de nombreuses poubelles sont présentes sur le secteur, pour la plupart vides alors que de nombreux déchets jonchent le sol...

Nous tenons à remercier nos agents communaux qui tous les jours consacrent une partie importante de leur temps de travail à nettoyer et réparer ces incivilités.

Ce constat est d'autant plus triste que ces incivilités se



propagent au-delà de la place du village où de nombreux dépôts sauvages sont réalisés dans les terrains et bois de notre commune...

Pour rappel, le jet de détritus sur la voie publique, est une infraction pénalement répréhensible dont l'amende peut aller jusqu'à 450€.

■ Déjections canines

Nous avons constaté le manque de civisme de certains propriétaires canins qui ont pris la mauvaise habitude de laisser leurs compagnons à quatre pattes souiller les espaces verts de la commune. Ceci est inadmissible. Nous vous rappelons que vous êtes responsables des déjections de votre chien au cours de vos promenades.



Déjections canines sur la voie publique

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35€).

Article R632-1 du Code Pénal concernant tous les ordures et déchets sur la voie publique.

C OMMISSION INTERASSOCIATIONS

La municipalité d'Anthon ainsi que les associations et les bénévoles de la commune ont animé la soirée du 13 Juillet au stade des Eaux Vives en organisant le bal et le feu d'artifice.

La soirée a été un grand succès avec la participation des nombreux habitants de la commune et des environs, le beau temps était également au rendez-vous.



Un magnifique feu d'artifice a conclu le traditionnel bal du 13 juillet

■ Ma Commune Ma Santé : le CCAS conventionne avec l'association ACTIOM !

Il peut être difficile de trouver une mutuelle de santé adaptée à ses besoins tout en limitant son coût. Cette problématique est d'autant plus importante lorsque votre mutuelle n'est plus en partie financée par votre employeur (retraités, personnes sans activité, travailleur non salarié, fonctionnaire,...).

Aujourd'hui, certaines personnes décident de souscrire une mutuelle de santé avec le minimum de garanties pour des raisons de budget. C'est pourquoi, le CCAS de la commune a décidé de conventionner avec l'association ACTIOM. **Chaque habitant** pourra bénéficier du dispositif « Ma Commune Ma Santé », la solution santé mutualisée et de ses avantages (conseils et accompagnements personnalisés, permanences locales, conseillers dédiés...).

Il s'agit de permettre **à tous les administrés de pouvoir bénéficier d'une complémentaire santé, collective et mutualisée** au niveau national, **personnalisée et adaptée aux besoins de chacun**.

Dans une démarche d'accompagnement optimisé, l'association ACTIOM met également à votre disposition un ensemble de services via son nouveau PACK SERVICES incluant (voir conditions sur le site associationactiom.org) :

- « MON COMPAGNON WAOUH », assistant virtuel sur votre mobile qui vous accompagne au quotidien
- La montre GEO SENTINEL offerte en cas de DÉPENDANCE GIR3, GIR2 et GIR1 incluant prises de constantes de santé, alertes en cas d'anomalies et géolocalisation en cas de disparition
- SPHERIA, service porté par HARMONIE MUTUELLE, vous permettant un remboursement de cotisations en cas d'HOSPITALISATION.

Pour bénéficier du dispositif, il faut :

- Habiter la commune ou être commerçant, artisan, agriculteur, professionnel libéral installé sur la commune ou être employé territorial/agent communal au sein de la commune
- Être membre de l'association ACTIOM (cotisation annuelle de 12€)



Pour cela, des permanences auront lieu en mairie où chaque habitant de la commune pourra rencontrer un spécialiste qui vous présentera un éventail de solutions adaptées :

- 5 contrats groupe et jusqu'à 11 niveaux de garanties pour répondre au mieux aux attentes de chacun
- Des tarifs mutualisés
- Des solutions personnalisées

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates et les horaires de ces permanences sur notre site internet.

Une réunion de présentation du dispositif sera organisée à la salle des fêtes Emile Blasquez **le lundi 13 janvier 2020 à 20h30**, afin que chaque habitant puisse prendre connaissance du dispositif.

Qu'est-ce que l'association ACTIOM ?

L'association ACTIOM, « Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante.

Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents face aux assureurs et mutuelles, afin de négocier et obtenir les meilleures conditions : garanties options, tarifs, services et avantages, partenaires,...

Pour plus d'informations :

<https://associationactiom.org>



MANON Jardinage Services

Taille de haie - Tonte
Entretien du jardin
Service à la personne

6, allée de la Pléiade - 69330 JONAGE
Tél. 04 78 31 26 21 - contact@sarlmanon.fr - www.sarlmanon.fr



Le relais d'Anthon est l'un des sept relais qui composent la paroisse Ste-Blandine de Bourbre. Les rôles de notre relais sont multiples, en autre :

- Assurer les besoins locaux pour ce qui est des célébrations mensuelles
- Célébrer des baptêmes
- Visiter les malades,
- Accueillir les familles en deuil
- Le cas échéant, animer la catéchèse des enfants.

Les offices religieux ont lieu :

- Le premier samedi, à 18 heures et le 3^{ème} dimanche de chaque mois à 9 h 30 dans l'église de notre village.

La paroisse Ste-Blandine de Bourbre compte 3 prêtres :

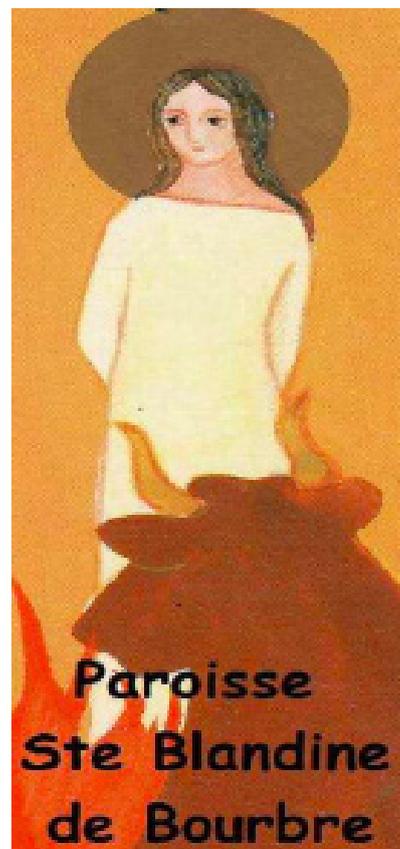
- Le Père Christophe Rosier qui remplace le Père Joseph depuis le mois d'août,
- Le Père Ernest, le Père Antoine, un diacre, en la personne de Patrick Gauthier.

Le relais participe, au sein de la paroisse, à différentes actions telles que les « 24 heures de prières » qui se sont déroulées l'an dernier.

Certaines célébrations font l'objet d'horaires particuliers. Le calendrier actualisé ainsi que des informations propres à notre relais sont consultables sur le panneau d'affichage, à l'église. Vous pouvez aussi accéder à des informations relatives aux événements de la paroisse et plus largement du diocèse sur notre site internet www.diocese-grenoble-vienne.fr

N'hésitez pas à consulter ce site car certaines informations sont susceptibles de changer du fait de la récente nomination du nouveau prêtre modérateur...

D'une manière générale, notre église est un lieu d'accueil. Croyant ou non, simple visiteur, paroissien, vous êtes tous invités à y entrer...



La maçonnerie d'hier, d'aujourd'hui et de demain

APRÈS

Extension plus surélévation de maison

AVANT

Création d'ouverture sur mur porteur

DEMONTE & associés

Entreprise générale de maçonnerie

🏠 Votre projet en toute sérénité

EXPÉRIENCE : 41 ans EFFECTIF : 7

COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

OFFRE SPÉCIALE ▶ Rendez-vous sur www.avantages-habitat.com/offre-510

Chemin de la Refeuille

38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX

☎ 07 71 77 81 27

10
ANS
D'EXPÉRIENCE

Tous travaux de construction
Agglos, béton cellulaire ou briques

- ▶ Maison individuelle
- ▶ Extension de maison
- ▶ Création d'un nouvel étage
- ▶ Garage, piscine, dépendance...

Rénovation et réhabilitation
Pisé, pierre, mâchefer, vieux béton...

- ▶ Corps de ferme, vieilles bâtisses...
- ▶ Création d'ouverture sur mur porteur
- ▶ Escaliers, terrasses, murs de clôture...

Votre partenaire de confiance !

La maçonnerie est notre métier, une passion et un savoir-faire transmis depuis 2 générations. Notre équipe de maçons, **compagnons du tour de France**, maîtrise tous les matériaux. Elle vous proposera une réponse adaptée à votre projet selon vos besoins et vos goûts.

■ Le mot du Président

L'Année 2018-2019 était très positive pour l'amicale, en revanche le dernier trimestre 2019 fut plus chaotique : seulement 37 personnes étaient présentes lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 06/09/2019.

Le jour suivant, l'amicale a proposé aux habitants d'Anthon la fête du village.

Peu de participants aux animations prévues dans l'après-midi, mais pour finir en beauté une centaine de personnes étaient présentes au repas suivi du bal populaire.

15 jours plus tard l'amicale organisait son vide grenier. La météo capricieuse prévoyait un dimanche pluvieux ce qui a découragé une bonne partie des exposants mais au final ce fut une belle journée ensoleillée. Beaucoup de visiteurs ont fait le déplacement ce qui a été gratifiant pour les exposants présents.

Au début de l'année 2019, une poignée de classards s'est réunie pour mettre en place le défilé des classes en 9 afin de trouver un financement. A ce titre, ceux-ci ont proposé aux habitants d'Anthon un loto qui fut un réel succès, en revanche le défilé et le repas proposés pour le 13/10/2019 furent un fiasco total !

Sur une centaine d'Anthonois nés en 9, seulement 5 retours positifs pour la participation au défilé et concernant le repas environ une petite dizaine de réservations.

Il a donc été pris la douloureuse décision d'annuler le défilé et le repas.

Cette année 2019 se clôturera par la distribution du colis offert à tous les résidents âgés de plus de 70 ans. Pour



rappel le contenu du colis est financé entièrement par la recette de la vente des brioches.

Malgré cette fin d'année tumultueuse, les membres de l'amicale restent unis et motivés pour vous proposer plusieurs manifestations pour 2020.

Nous comptons donc sur votre présence pour faire vivre le cœur de notre village !

Nous pouvons vous annoncer quelques dates :

- En mars, la fête du printemps.
- En avril aura lieu le concours de ping-pong
- Courant juin, la fête du village ainsi que la vente de brioches
- Septembre l'Assemblée Générale et le vide grenier.

Pour finir et dans le but de pérenniser la bonne entente du bureau de l'Amicale, nous souhaitons que chaque Anthonois s'implique de près ou de loin dans les activités qui vous sont proposées.

A très vite, Amicalement vôtre



IMAGE SON MULTIMÉDIA MÉNAGER
- SAV - 04 74 80 38 62

TV - Hifi - Vidéo - Electroménager
Multimédias - Meubles - Literies - Salons
Cuisines sur mesure avec décoration conseil

59 Route de Crémieu - **38230 TIGNIEU**
Tél. 04 72 02 90 04
contact : pperrat@sas-rouxfr



Travaux publics
Terrassement



Enrochements
Voirie et réseaux divers

Location camions et engins TP
avec chauffeur

Professionnels et Particuliers

SARL
6 rue des aulnes
38280 Villette d'Anthon
contact@sauzet-tp.fr
06 63 68 69 64



Tournoi de Tennis de table



La fanfare anime comme toujours la traditionnelle vente de brioches



Cette année, le lancer de haches a animé la fête du village

■ Club photo

Comme chaque année depuis 8 ans, la section photo vous accueille pour prendre en main votre boîtier reflex, et ainsi pouvoir passer facilement du mode automatique aux réglages manuels !

Finis les clichés flous ou surexposés, apprenez à exploiter le meilleur de l'appareil photo dans la bonne

humeur et l'entraide. Le travail réalisé tout au long de l'année donne lieu à une exposition lors de la fête du village.

Pour l'année 2018-19, nous avons choisi le thème : le fil du temps ! Les photos ont été plébiscitées par les visiteurs...

Vous pouvez intégrer la section à tout moment, et l'activité est gratuite !

Un lundi sur deux de 18h30 à 20h30 à la Salle des Associations d'Anthon.

Renseignements auprès de Matthieu : 06 36 01 47 47



■ Les voix d'Anthon

Lorsque les premiers beaux jours arrivent, la section chant est heureuse d'animer la fête du printemps. Cette année, elle s'est étoffée grâce à la création de la section enfants. Nous remercions les parents, les familles et toutes les personnes qui sont venus nous entendre interpréter un répertoire varié.

Nous remercions aussi Backline qui nous sonorise gracieusement ainsi que tous les bénévoles qui nous aident pour que cette soirée soit une réussite.

A l'année prochaine !



■ Tableau des activités de Septembre 2019 à Juin 2020

Vous pouvez vous procurer la carte de l'Amicale auprès des responsables de section. Chaque adhérent est couvert par l'assurance, uniquement pour les dégâts causés au matériel.

La carte est au prix de **12€ par an** pour les adultes de + de 16 ans | **6€ par an** pour les enfants

Elle est obligatoire pour participer aux activités

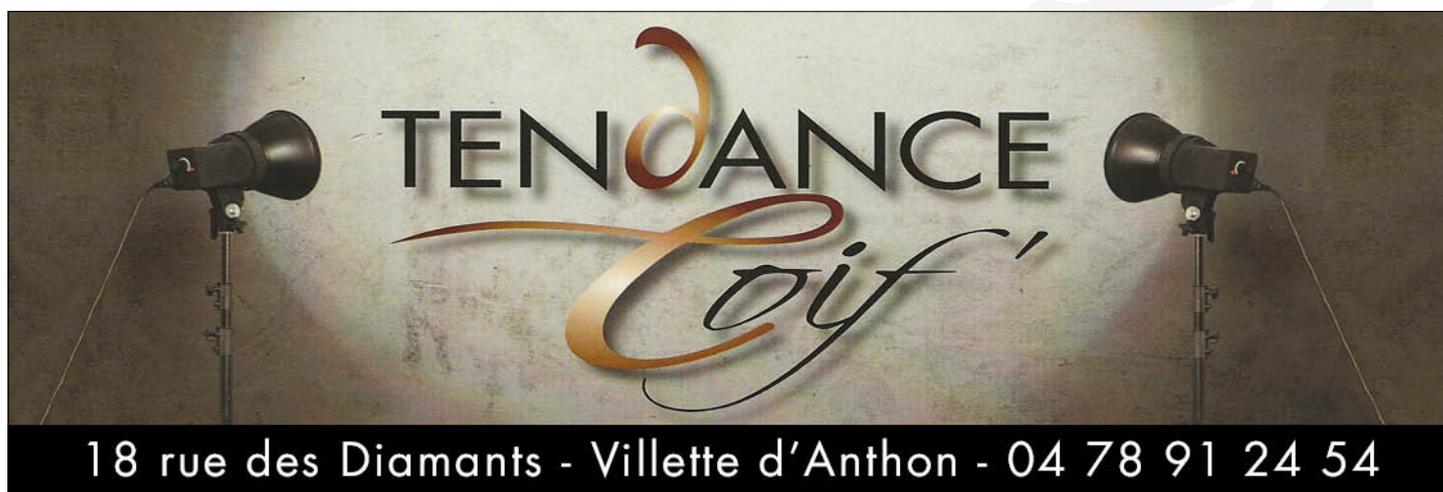
ACTIVITÉS GRATUITES				
Activités	Jour	Horaires	Lieu	Responsable
JEUX de SOCIÉTÉ (divers)	Lundi 03/09	14h30 – 18h00	Salle des Associations	Mme MONCORGER 04.26.04.90.25
ATELIER PHOTO	Un Lundi sur 2 17/09	18h30 – 21h00	Salle des Associations	Mr CESARI 06.36.01.47.47
BRIDGE	Mardi 03/09	20h30 - 22h30	Salle des Associations	Mme MASSON 06.62.66.34.85
TENNIS DE TABLE adultes	Mercredi 11/09	20h30 – 22h30	Salle des fêtes	Mme POIRON 04.72.02.36.39
JONGLAGE enfants	Mercredi 19/09	18h00 – 19h00	Salle des fêtes	Mr JOGUET 04.78.32.12.07
MARCHE	Jeudi 12/09	14h30 – 16h30	RDV au monument aux morts	Mme MONCORGER 04.26.04.90.25

Avec la carte de l'Amicale & une participation annuelle aux frais (payables en 3 chèques encaissés les : 10/11/2019 - 10/02/2020 – 10/05/2020), vous pouvez aussi bénéficier :

ACTIVITÉS PAYANTES				
Activités	Jour	Horaires	Lieu	Responsable
CHANT adultes	Jeudi 03/10	20h00 - 22h30	Salle des fêtes	Mme K.Mourier : 04.78.32.40.12 Mme G.Blasquez : 04.78.32.54.04
Gymnastique douce	Jeudi 20/09	18h15 – 19h15	Salle des fêtes	Mme S. LEGRAND 06.33.00.21.03

Toute activité nouvelle peut être créée, à condition qu'une personne en assume la responsabilité.

Vous pouvez vous préinscrire sur notre site internet : www.amicaleanthon.fr



■ Le mot des anciens combattants

C'est avec beaucoup d'émotions et de peine que nous avons appris le décès de Monsieur Roger Ponsonnet dit « Pompon » le 23 juillet 2019 à l'âge de 81 ans.

Il était le porte-drapeau officiel des anciens combattants d'ANTHON.

Il participait à toutes les cérémonies de 14/18, 39/45, et le conflit Franco-Algériens 1954/1962.

Il avait sous les drapeaux, passé en Algérie plus de 2 ans, pour effectuer son service militaire en tant qu'appelé.

C'était un homme vaillant et droit, toujours de bons conseils, et il savait pratiquer l'amitié.

Nous l'estimions beaucoup.

Il était garde champêtre à ANTHON durant 20 ans de sa vie au service de la commune.

Nous pensons à sa famille à qui il doit beaucoup manquer ainsi qu'à tous ces camarades anciens combattants et son voisinage où il était très estimé.

Georges Leroy

Amicale des Anciens Combattants d'ANTHON

■ Vente de boudins, sabodets & saucissons

Le 23 novembre a eu lieu la traditionnelle vente de boudins sabodets et saucisson à cuire devant la salle des fêtes Emile Blasquez.

Nous avons fait pour la première fois des saucissons briochés, qui ont eu un vif succès, et que nous n'avons pas pu fournir à tout ceux qui les demandaient.

C'est une manifestation qui a attiré beaucoup d'Anthoinois, et nous avons vite manqué de tout, mais c'est très gratifiant pour les bénévoles qui ont participé.

Merci à Mr PERIOL, Mr et Mme BUTIN pour la fabrication des boudins, sabodets et saucissons....et les saucissons briochés.



Charpente - Couverture - Zinguerie
Ossature bois - Surélévation

Tél. 04 78 31 12 62
Fax 04 72 02 22 90

9 chemin de l'Atelier
69330 JONS

QUALIBAT
LA QUALITE
TOUS TOUS
LES ANGES

AUTOSUR
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

14 Rue des Rubis
38280 Villette d'Anthon
Tél: 04 78 30 18 51

■ L'hommage de l'école élémentaire à Monsieur PINET

Il est né le 31 mai 1924 à Lyon. Il s'est marié en 1963 à Villeurbanne avec Lilie TCHALIKIAN qui est née le 5 mars 1925. Son métier c'est mécanicien.

Moi, Monsieur PINET, je suis née le 2 août 2012 à Vaulx-en-Velin. Plus tard, je veux être sage-femme.

En 1942, à 18 ans, il rentre en résistance pour « Combat et francs-tireurs ». Louis PINET est un héros de guerre. Il distribue des tracts puis participe à des sabotages à Lyon (destruction de matériel et de rails de chemin de fer).

Moi aussi, Monsieur PINET, j'aimerais être un super héros et combattre tous les méchants.

A partir de 1944, il est recherché par la police, la milice et la gestapo. Il obtient un laissez-passer pour aller dans le Vercors se cacher avec d'autres maquisards et rejoindre le colonel HUET. Il s'est blessé à la main pendant un combat armé. Un médecin allemand prisonnier l'a soigné. Son nom de résistant c'était « Pti' Louis ».

Moi, Pti' Louis, on me surnomme Gab dans la cour de l'école.

Grâce à lui, Romans ou encore Belfort ont été libérées. Il est aussi allé en Allemagne aider à sa libération.

Moi, Pti' Louis, quand je voyage, c'est pour les vacances avec mes parents.

A chaque cérémonie, il portait ses médailles de guerre pour que tout le monde se souvienne de « ceux qui ont donné leur vie pour libérer notre pays ». C'est ce qu'il disait Pti' Louis !

Moi, Pti' Louis, quand je t'ai vu avec tes médailles sur la photo. Je me suis dit : c'est sûrement un héros !

Louis et Lilie se sont installés à Anthon en 1961. Ils aimaient notre village qu'ils ont connu en y passant leurs vacances.

Moi, Pti' Louis, je grandis à Anthon. J'aime son école, ses rues, ses fêtes.

Il a été conseiller municipal de 1971 à 1977 et président de l'association des anciens combattants.

Moi, Pti' Louis, je sais que tu étais là pendant les commémorations. C'est la maîtresse qui me l'a raconté.

Malheureusement, il nous a quitté le 4 avril 2018 peu de temps après sa femme.

Tu sais, Pti' Louis, moi je ne t'ai pas connu. Mais je pense à toi aujourd'hui.

Nous te remercions Louis PINET pour tout ce que tu as fait. On aura toujours une pensée pour toi.

Pti' Louis, aujourd'hui, nous les enfants, nous te rendons hommage.

Pti' Louis, aujourd'hui, nous les enfants, nous n'oublions pas.

Pti' Louis, c'est sûr, tu aurais été fier de nous, aujourd'hui
...

GIRAUD

Votre chauffagiste depuis 1969

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES

**CLIMATISATION — POMPE A CHALEUR — BOIS
SALLE DE BAINS CLES EN MAINS**

04 78 32 14 06

COLOMBIER - SAUGNIEU



Le 1^{er} août 1914, la mobilisation est annoncée. C'est le début d'une guerre qui ne s'achèvera que quatre ans plus tard, le 11 novembre 1918. Nous allons vous lire des extraits de lettres de soldats qui ont vécu cette première guerre mondiale. Ces soldats étaient appelés : « les poilus ».

1. La mobilisation

«Les gradés procèdent à la formation des wagons. Mes parents viennent à moi et je les embrasse une dernière fois [...], impossible de décrire ce moment, c'est terrible. Malgré tout il faut se séparer. Nous mettons sac au dos et l'embarquement commence: il s'effectue avec calme et courage. Nous voilà installés, une minute après le train s'ébranle au milieu de cris et de pleurs.» **Antoine Bieisse**

2. Vie quotidienne

Voilà près d'un mois que je ne me suis ni déshabillé, ni déchaussé ; je me suis lavé deux fois : dans une fontaine et dans un ruisseau près d'un cheval mort ; je n'ai jamais approché un matelas ; j'ai passé toutes mes nuits sur la terre. On dort un quart d'heure de temps en temps. On dort debout, à genoux, assis, accroupis et même couché. On dort le jour ou la nuit, à midi ou le soir. On dort sur les chemins, dans les taillis, dans les tranchées, dans les arbres, dans la boue. On dort même sous la fusillade. Le silence seul réveille. **Lettre d'André Fribourg 1915**

3. La boue

La boue s'infiltre partout, nous sommes en permanence couvert de ce liquide marron clair, nos godillots, nos poches, nos sacs en sont remplis.....quel enfer. Nos pieds nous font terriblement souffrir, à baigner pendant des jours et des nuits dans cette boue, ils finissent par pourrir. Certains hommes ne peuvent plus marcher. **(«Les blessures de l'âme» d'Eric Viot, société des écrivains)**

4. Les bombes

Les canons et les fusils ne marchaient plus, il régnait un silence de mort. Il n'y avait que les blessés qui appelaient : brancardiers ! Brancardiers ! A moi, au secours, d'autres suppliaient qu'on les achève. C'était affreux à voir. Le bombardement commençait et il fallait rester là, à attendre les obus, sans pouvoir bouger jusqu'au soir 8 heures où il venait nous relever. Chaque soir il y avait 100 ou 200 blessés sans compter les morts. **Lettre d'un poilu en 1914.**

5. Le courrier

Tu ne peux croire le plaisir que cela fait quand on reçoit un colis, on est comme de grands enfants ici. Un rien te contente comme un rien t'attristes. Tu vois tous ces pères de famille, au courrier, l'œil et l'oreille aux aguets, épier et attendre, s'il y a une lettre ou un colis pour eux. Quand ils n'en ont pas, quelle déception. Quand ils ont une lettre, ils ont le sourire, vivement ils décachettent, avidement la parcourent pendant que d'un revers de main, ils écrasent la larme qui était au coin de l'œil. Ton ami dévoué. **Lettre d'un poilu le 28 novembre 1914.**

6. La peur

J'ai eu faim sans avoir à manger, soif sans avoir à boire, sommeil sans pouvoir dormir, froid sans pouvoir me réchauffer, et des poux sans pouvoir toujours me gratter... voila !

C'est tout...?

Non ce n'est rien , je vais vous dire la grande occupation de la guerre, la seule qui compte : J'AI EU PEUR.

Gabriel Chevallier

7. La mort

Samedi 25 mars 1916 (après Verdun)

Ma chère mère,

Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant; pensez donc, nous sommes montés mille deux cents et sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais du être tué cent fois, et à chaque minute, pendant ces huit longs jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée. [...] Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert. [...] À la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille; ah ! j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir.

Gaston Biron avait vingt-neuf ans en 1914. [...] Blessé le 8 septembre 1916, il mourut de ses blessures le 11 septembre 1916.



■ L'ADENI attaque en justice le second projet de méthanisation de St-Louis Energies

L'ADENI l'a toujours affirmé : nous sommes favorables à la méthanisation agricole et d'ailleurs, nous saluons les nombreux projets mis en œuvre par des agriculteurs depuis plusieurs années en vue de traiter et de valoriser leurs effluents d'élevage, les déchets verts émanant des cultures, les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique)...

Pour autant, l'ADENI est fermement opposée au 2^{ème} projet de méthanisation de Saint-Louis Énergies à Anthon car il s'agit, dans les faits, d'une activité industrielle pilotée par le Groupe Valtera Matières Organiques sur un terrain du GAEC Saint-Louis, en zone agricole. **Ce second projet "clone" d'ailleurs le premier projet de méthanisation qui fut retiré en 2015** grâce à la mobilisation des élus et de l'ADENI portés par un fort soutien des habitants d'Anthon et des communes voisines. La capacité du nouveau projet a été réduite à 25.520 tonnes par an afin de bénéficier, en particulier, d'une législation moins contraignante.

Afin de poursuivre le combat, l'ADENI a déposé le 26 juillet 2019 un "recours en plein contentieux" auprès du Tribunal Administratif de Grenoble demandant l'annulation de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2019 portant autorisation environnementale pour l'exploitation d'une unité de méthanisation par la SAS Saint-Louis Énergies sur la commune d'Anthon.

Le 26 août 2019, l'Association recevait l'accusé de réception du Tribunal Administratif de Grenoble confirmant le démarrage effectif du recours de plein contentieux.

L'engagement de cette procédure longue et complexe (probablement 2 ans au cours desquels le projet sera suspendu) constitue la suite logique du combat de l'ADENI qui avait obtenu en 2015 l'abandon du premier projet de méthanisation.

Elle trouve également son fondement dans la confiance pour le moins limitée qu'accorde l'Association aux porteurs du projet qui n'ont pas hésité, ces dernières années à s'affranchir des dispositions législatives et réglementaires. Pour plus de détail, rendez-vous sur le site de l'Association : www.adeni.fr.



Crédit photo : France 3 Alpes

C'est donc dans ce contexte que l'ADENI a saisi le Tribunal Administratif de Grenoble d'un recours en annulation de l'arrêté du 29 mars 2019 complété de l'arrêté de prescriptions applicables à la SAS Saint-Louis Énergies.

Le recours en plein contentieux, document d'une cinquantaine de pages, présente l'ensemble des griefs de l'Association. Il fait état d'une série de vices de fond de nature à entraîner l'illégalité de l'arrêté préfectoral, de l'insuffisante prise en compte du code de l'environnement, du code rural et des règles d'urbanisme applicables au projet classant les parcelles d'implantation en zone agricole et inondable. Il relève les faiblesses de l'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur insuffisamment motivées. Il dénonce la prise en compte inexacte et minimisée du trafic routier sur la D55 et de l'impact du projet sur le trafic futur d'une départementale d'ores et déjà saturée aux heures de pointe.

En tout, une vingtaine de griefs ont été élaborés et formalisés par Maître Lionel Roche Avocat au Barreau de Lyon et ses équipes pour le compte de l'ADENI. Ceux-ci vous seront présentés dans les prochaines semaines via des communiqués de presse et le site de l'Association.

Enfin, l'ADENI organisera son assemblée générale annuelle le lundi 20 janvier 2020 à 20h30 dans la salle des fêtes d'Anthon. Tous les membres de l'association seront donc conviés pour établir le bilan de l'année écoulée, échanger sur le plan d'action 2020 et bien évidemment présenter le recours en plein contentieux déposé le 26 juillet 2019.

L'ADENI A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN...

Si vous n'êtes pas encore membre de notre Association, nous vous incitons vivement à nous rejoindre très nombreux car « l'union fait la force » !

Rendez-vous sur la rubrique « Adhésion 2020 » de notre site.

Votre soutien sera précieux pour mener à bien notre combat visant à protéger la qualité de votre cadre de vie.

■ Course de caisses à savon

Le dimanche 05 mai 2019, nous avons proposé aux habitants d'Anthon et des environs, une manche qualificative pour le championnat de France de Caisses à Savon.

Ce ne sont pas moins de 42 candidats de tous âges qui se sont affrontés en 9 catégories.

Face à ces 9 catégories, une dixième s'est mêlée aux descentes, il s'agissait de la plus attendue : la catégorie « Folklorique » !

Nous avons admiré l'inventivité et l'originalité des 11 caisses inscrites, certaines franchissant la ligne d'arrivée sans encombre, d'autres la franchissant avec l'aide du copilote.

Malgré un temps très capricieux, plusieurs centaines de spectateurs se sont rendus montée de la Barre tout au long de la journée pour observer les descentes effrénées des candidats. Après quelques réglages sur la ligne de

départ dues au temps pluvieux et venteux, les caisses à savon ont enchaîné les descentes à toute vitesse.

A midi, environ 200 repas ont été servis à la salle des fêtes Emile Blasquez ! Les participants se sont régalés les papilles autour d'un repas convivial et réchauffant.

Après deux très belles manches, le temps a eu raison de la course, la troisième et dernière manche étant annulée pour assurer la sécurité des pilotes.

Nous tenons à remercier les 40 bénévoles, qui contrairement au temps, ont été présents et ont transformé cet événement en véritable succès. Encore merci à vous sans qui cette course de caisses à savon n'aurait été possible.

Vous pouvez retrouver toutes les photos de cette journée sur le site internet de la mairie, rubrique « en image »

<http://www.mairie-anthon.fr/fr/en-images-diaporama/78475/caisses-savon>

■ Les podiums de la journée, par catégorie :

C1 : Speed-car (6-9 ans) :

1. DELORME Noa
2. DELORME Lény
3. MAURIN Nahël

C2 : Speed-car (10-13 ans) :

1. PACI Mathys
2. MAURIN Yoan
3. DELORME Maillys

C3 : Speed-car (14-17 ans) :

1. LUGAND Garris
2. PAYET Jules
3. DURIS Cédric

C4 : Speed-car (18-99 ans) :

1. MAURIN Yann
2. DUBUISSON René
3. PERRET Jean-Pierre

C5 : Side-car (16-19 ans) :

1. BERTRAND Éric / HEMERY Coraline
2. ROUSSON Frédéric / COLOMBET Yves
3. TILLE Gaëtan / TILLE Emilien

C6 : Bob-car (pilote et co-pilote de 14 à 99 ans) :

1. DELORME Simon / DELORME virginie
2. DELORME Vincent / JURINE Olivier
3. PICAUT Bernard / PICAUT Clémentine

C7 : Carrioli (16-19 ans) :

1. CORNET Franck / GIRADON Nicole
2. MUARIN David / MAURIN Nicolas
3. DUCROS Jean-Marc / BOULIER Stéphane

C8 : Karts (16-99 ans) :

1. MARCHAND Julien
2. SAHUC Julien
3. TILLE Stéphane

C9 : Kart Junior (9-15 ans) :

1. COCHE Mathéo

Les manches qualificatives de courses de caisses à savon : Anthon était la première de 12 manches qualificatives pour le championnat de France de caisses

à savon. Au terme des 12 étapes, un classement est effectué. Les meilleurs participants sont qualifiés directement pour le championnat de France.



L'équipe des Potes d'Antan



Des spectateurs venus en nombre tout au long de la journée



Des caisses folkloriques originales

RESTAURANT PIZZERIA GRILL

Le Verone

Ouvert du lundi au vendredi midi et les mardis, jeudis, vendredis et samedis soirs
Z.A LES 4 BUISSONS - 38 230 TIGNIEU

04 78 32 60 94

remise A.D. Des Communes de la région

MP

**MATÉRIEL PÉTROLIER
SERVICES**

Spécialiste de la station carburant privative.

www.mp-services.fr

Tél. : 04 78 49 43 80

Le Sou a fait sa rentrée et voici le nouveau bureau élu pour l'année 2019-2020 :

- Présidente : Floriane PLESSIER
- Vice-présidente : Delphine SAUVAGE
- Secrétaire : Stéphanie BIHAN
- Secrétaire Adjointe : Emmanuelle DAUS
- Trésorière : Virginie FINAT
- Trésorière Adjointe : Magali PERRET

Nous avons commencé l'année par notre fête d'Halloween qui comme chaque année remplit la salle des fêtes !!

Cette année cette fête a commencé par des contes interactifs pour les enfants et s'est terminée avec l'élection du meilleur déguisement et la Boum!

Nous avons continué avec le Beaujolais Nouveau, qui comme chaque année fait salle comble !!! Merci à tous !!!

Et puis nous avons terminé l'année avec notre 2^{ème} édition de notre Marché de Noël qui s'est déroulé le Samedi 7 Décembre 2019 au programme lecture de contes de Noël en caravane, visite du Père Noël, vente de tartiflette et plus de 20 exposants !

Nous tenons à remercier tous nos bénévoles ainsi que nos partenaires !

Nous vous donnons RDV en 2020 pour la suite de nos événements, vous pouvez d'ores et déjà retrouver toutes nos dates des événements sur le site de la mairie !

Toute l'équipe du Sou des écoles se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, à très vite !!

Facebook : souanthon

Mail : souanthon@yahoo.fr

Site mairie : mairie-anthon.fr



C ALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2020

Date	Animation	Lieu	Associations
05 Janvier	Fête des rois	Salle des fêtes	Anciens Combattants
13 Janvier	Ma Commune Ma Santé	Salle des fêtes	CCAS
17 Janvier	Vœux du maire	Salle des fêtes	Municipalité
20 Janvier	Assemblée Générale	Salle des fêtes	ADENI
31 Janvier	Jeux de sociétés	Salle des fêtes	SOU DES ECOLES
08 Mars	Loto	Salle des fêtes	PAROISSE
13 Mars	Jeux de sociétés	Salle des fêtes	SOU DES ECOLES
19 Mars	Cérémonie	Monument aux morts	Municipalité
20 Mars	Carnaval	Ecole	ECOLE
20 Mars	Fête de printemps	Salle des fêtes	AMICALE
28 Mars	Nettoyage de printemps	Terrain communal	Municipalité
04 Avril	Chasse aux œufs	Stade Les eaux vives	SOU DES ECOLES
18 Avril	Tennis de table	Salle des fêtes	AMICALE
02 Mai	Marché aux fleurs	Parking Salle des fêtes	SOU DES ECOLES
13 Mai	Fête du village	Parking Salle des fêtes + Salle des associations	AMICALE
19 Juin	Kermesse	Parking Salle des fêtes + Salle des associations	SOU DES ECOLES
25 Juin	Boom ecole	Salle des fêtes	ECOLE
27 Juin	Pétanque	Parking Salle des fêtes	POTES D'ANTAN
13 Juillet	Bal+feu artificiel	Stade les eaux vives	Municipalité
04 Septembre	Assemblée Générale	Salle des fêtes	AMICALE
05 Septembre	Forum associations	Salle des fêtes	Municipalité
20 Septembre	Vide grenier	Stade les eaux vives	AMICALE
22 Septembre	Assemblée Générale	Salle des associations	SOU DES ECOLES
26 Septembre	Nettoyage d'automne	Terrain communal	Municipalité
31 Octobre	Halloween	Salle des fêtes	SOU DES ECOLES
11 Novembre	Cérémonie	Monument aux morts	Municipalité
14 Novembre	Concours de coinche	Salle des fêtes	AMICALE
20 Novembre	Beaujolais nouveau	Salle des fêtes	SOU DES ECOLES
28 Novembre	Téléthon	Salle des fêtes	Municipalité
05 Décembre	Marché de NOEL	Salle des fêtes	SOU DES ECOLES
19 Décembre	Colis des anciens	Salle des associations	AMICALE



SARL H.L.C. AUTOMOBILES



REPARATION MECANIQUE ET CARROSSERIE
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
 4, bd de l'Union - 38230 Charvieu Chavagneux
Tél. 04 78 32 11 07
hlc.automobiles@orange.fr




Auto-Pièces - Dépannage

NOUVEAU !
Climatisation
Décalaminage moteur



Enlèvement gratuit de véhicules destinés à la destruction

VENTE PIÈCES DÉTACHÉES
 Neuves et Occasions

Véhicules neufs et occasion

DÉPANNAGE 7J/7 - 24H/24
☎ 06 50 02 27 00

Z.A. Les Serpollières - 18, rue des Chênes Verts - 38460 Saint-Romain-de-Jalionas
 Tél. 04 74 18 10 40 - Fax 04 74 18 56 07 - cruz.auto.pieces.depannage@gmail.com

Entretien, réparation véhicules toutes marques, sans permis, utilitaires

■ Ligne Transisère 1980

Depuis le 1^{er} septembre 2019, **tous les départs de la ligne 1980** qui relie Saint-Romain de Jalionas à la Zone Industrielle de Meyzieu (Tramway) desservent Anthon (arrêt La Mairie).



Cette offre de transport devient donc attrayante pour les Anthonois qui souhaitent se rendre sur Lyon sur des trajets domicile/travail ou simplement pour des loisirs ou pour faire des courses.

La municipalité d'Anthon encourage les Anthonois à consulter les horaires et à emprunter cette ligne.

Ce service de desserte reste expérimental et **ne sera maintenu que si la fréquentation est satisfaisante**. La Municipalité invite donc toutes les personnes concernées ou sensibles au maintien de ce service à prioriser ce mode de transport.

Vous pouvez retrouver les horaires de la ligne 1980 sur le site Transisère via le lien suivant : <https://www.transisere.fr/fr/horaires-de-ligne/6/RouteSchedules/se-archlines?KeywordsLine=1980+SAINT+ROMAIN+DE+JALIONAS+-+MEYZIEU&Lineld=153>

Les horaires pouvant être modifiés à tout moment, nous vous conseillons de consulter régulièrement le site Transisère. Vous pouvez retrouver tout au long de l'année ce lien sur notre site internet rubrique : **Informations utiles > Transports > Transisère : ligne 1980**

■ Fibre optique : Copropriétés, lotissements, conventionnez avec Isère Fibre

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

Si l'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire

les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

Pour tout renseignement :

www.iserefibre.fr

Ou auprès votre contact « conventionnement » :

Cindy CONORTON

c.conorton@ert-technologies.fr





Spécialiste Irrigation
Tracteurs
Matériels Espaces Verts
Ventes - Réparations

MATÉRIELS AGRICOLES

www.bernard-agri.com




MASSEY FERGUSON

P.A. des Prés Seigneurs - BP 60133 - 01124 DAGNEUX Cedex
Tél. 04 78 06 15 26 - Fax 04 78 06 59 44 - contact@bernard-agri.com

SUCCURSALES :

3, rue Nicephore Niepce - 38550 SAINT MAURICE L'EXIL
Tél. 04 78 86 27 40 - Fax 04 74 86 57 66

rue Pierre et Marie Curie - Z.I. Sud - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
Tél. 04 74 32 89 20 - Fax 04 74 14 73 24

Jean-Marie IDOUX

06 60 09 22 01

**MAÇONNERIE -
GÉNÉRALE
TOUS TRAVAUX -
NEUFS ET ANCIENS**

ZI des Diamants - 38280 Villette d'Anthon
jeanmarieidou@club-internet.fr
www.idoux-maconnerie.fr

■ Isère THD : travaux de déploiement de la fibre optique, les dernières actualités

Face aux nombreuses questions posées sur le déploiement de la fibre optique sur la commune, la municipalité vous communique les dernières informations en sa possession sur l'avancée des travaux.

Ces derniers mois, vous avez certainement constaté des travaux en bords de routes départementales ou communales sur la commune. Ces travaux consistaient au déploiement des fourreaux du réseau structurant et des nœuds de raccordement optiques. Mais d'autres étapes doivent encore être réalisées pour boucler ces travaux.

Tout d'abord, ces fourreaux ne contiennent pas encore de fibre, elle sera déployée à travers ces derniers ultérieurement.

De plus, une étape importante doit être réalisée : le raccordement entre le réseau structurant et les bâtiments d'habitation. Cette phase de travaux consiste à identifier les infrastructures présentes sur la commune, obtenir les autorisations nécessaires au déploiement de la fibre, collecter des informations auprès des habitants de la commune et enfin, **de réaliser les opérations d'établissement des infrastructures.**

Cette phase a débuté sur la commune. La municipalité a rencontré la société ERT Technologies (société en charge des travaux) courant octobre afin de transmettre à cette dernière les informations d'adressage et de nouvelles constructions pour la réalisation des travaux de raccordement.

Pour rappel, ces travaux de raccordement visent à **équiper gratuitement les bâtiments en fibre optique afin de permettre aux habitants (qui le souhaitent) de souscrire un abonnement très haut débit auprès de l'opérateur de leur choix.**



Par ailleurs, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

ATTENTION : lorsque le raccordement de la fibre à la limite de propriété sera effectué, un délai de trois mois devra être respecté, durant lequel aucune souscription de contrat ne sera possible afin de respecter le droit de la concurrence entre opérateurs. Nous attirons donc votre vigilance sur tout opérateur vous proposant ses services dès le raccordement de la fibre en limite de propriété...

Actuellement, l'horizon de raccordement à 2021 (que nous vous avons communiqué précédemment) est maintenu.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer toute information complémentaire.



VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GUILLAUD TP
CANALISATIONS VRD

Au service des collectivités et des privés

- ▶ Canalisations
- ▶ Aménagements hydrauliques
- ▶ Voirie Réseaux Divers
- ▶ Travaux chez le particulier

▶ **EXPERIENCE**
Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

▶ **PROXIMITÉ**
Implanté à St Jean de Bourmay, présent à Vienne, Bourgoin, Est lyonnais.

▶ **COMPÉTENCE**
Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

▶ **REACTIVITÉ**
Un service d'astreinte (réseau et voirie).

Contactez-nous : 04 74 58 68 16
Consultez notre site : www.guillaudtp.fr

Zone industrielle Pré de la Parre
38440 SAINT JEAN DE BOURMAY

GUILLAUD TP

NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS



**Travaux Publics
et Particuliers**

04 78 31 42 07

15, Rue Jean Jaurès
69330 MEYZIEU

ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT - TERRASSEMENT

■ Changement de correspondant local du Dauphiné

La municipalité tient à informer que Monsieur RUBIN n'est plus notre correspondant local pour le Dauphiné. Il est remplacé par Madame Emmanuelle LLORET.

Toute association ou organisation souhaitant communiquer sur son

actualité et ses événements auprès du Dauphiné peut se rendre en mairie afin d'obtenir les coordonnées de Madame LLORET.

Nous souhaitons remercier Monsieur RUBIN pour toutes ces années passées à couvrir les diverses

le dauphiné libéré

actualités de notre commune. Nous lui souhaitons une excellente continuation.

■ Piscine intercommunale : les dernières informations

Vous l'avez certainement lu dans le magazine « Acteurs » de la communauté de communes, la piscine intercommunale est désormais ouverte aux scolaires (primaires et collèges) des communes de la LYSED.

L'objectif de cette piscine intercommunale est de satisfaire en priorité les besoins en natation scolaire des communes du territoire.

Les horaires de natation scolaire sont du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (8h30-12h le mercredi).

Fin 2019, début 2020, la piscine ouvrira ses portes aux habitants de la communauté de commune pour des activités encadrées telles que : l'apprentissage et le perfectionnement de la natation, l'Aqua-Gym ou la Retraite active.

Ces activités se dérouleront en soirée, les mercredis après-midi et les samedis en journée.



Les inscriptions se feront par le Portail Famille du site internet de la commune de Charvieu-Chavagneux.

A l'heure où nous rédigeons cet article, les horaires, les formules et leurs tarifications sont en cours d'élaboration.

Nous vous encourageons donc à consulter régulièrement le site internet de la communauté de communes pour plus d'informations :

<https://www.lysed.fr>

AUTO-ECOLE DES HALLES

Rodolphe Millat



**AUTO – MOTO – CYCLO
FORMATION B96 (Remorque)**

Conduite accompagnée

Forfaits

Facilités de paiement

Permis 1€/jour

9, faubourg des moulins 38460 CRÉMIEU

Tél. 04 74 90 75 38 – autoecole.deshalles@wanadoo.fr

■ Parcours pédestres, équestres et VTT : nouvelle application téléchargeable

Cet été, la Communauté de Communes LYSED a remis à neuf le balisage des sentiers et chemins permettant à tous ceux qui le souhaitent, de se promener et découvrir notre territoire tout en profitant de la nature.

En parallèle, elle a travaillé avec l'application MHIKES qui recense maintenant tous ces parcours et permet de se laisser guider sans risque de se perdre. Cette application est téléchargeable gratuitement sur Google Play ou Apple Store.

Communauté de Communes



■ La commune renouvelle ses véhicules

En 2019, la municipalité a décidé d'investir sur deux nouveaux véhicules (un camion-benne et un utilitaire électrique) afin de remplacer l'utilitaire actuel qui était devenu vétuste et inadapté au travail du personnel communal.

Le camion benne : sa benne est idéale pour charger des encombrants, des végétaux ou tout type de matériaux.

Sa bascule lui permet de décharger son contenu très rapidement.



Le véhicule utilitaire électrique : afin de réaliser les petits déplacements tout en limitant l'impact de ces derniers sur l'environnement, la municipalité a investi dans un Kangoo électrique.



Très fonctionnel et performant pour notre personnel communal, ce véhicule devrait permettre de réaliser des économies en dépenses d'énergie tout en apportant sa contribution écologique...

le kiosque à pizzas
PIZZAS ARTISANALES

EXTRA PIZZA OFFERTE
OUVERT 7/7
GAGNEZ DU TEMPS!

TIGNIEU - JAMEYZIEU | 26 Route de Crémieu | 04 72 45 85 53
VILLETTE D'ANTHON | 1 Rue des Rubis | 04 72 45 45 45
Ouvert 7 jours / 7, y compris les jours fériés de 11h30 à 13h30 et de 18h00 à 21h30

■ Mariages

Steve, Joseph CASSENTI 18/05/2019
et Julie ANZIL

Sébastien, Arnaud BERNARD 19/10/2019
 et Amandine QUEMENT

■ Naissances

Enzo DE BARROS 31/12/2018
Alexis, Jacques, Didier ROBIN RIOUX 08/02/2019
 Ezio, Gaëtan, Julian BORGHI 27/02/2019
Maxence, Jean CHATENET 12/04/2019
 Robin, Christian CHATENET 12/04/2019
Nova, Aloïs OUDET 15/04/2019
 Ethan, Sacha ATEK 17/04/2019

Emy DECHANOZ 11/05/2019
 Maëlys, Hana FERRENBACH 22/06/2019
Apolline, Martine, Dominique DE WISMES 28/07/2019
 Roxane, Pascale, Ana Maria BRUN 02/09/2019
Lyvia DE ALMEIDA NAVARRO 04/09/2019
 Augustin PERERA 13/09/2019

■ Décès

Bernadette, Henriette, Albertine BON
 née BARGE 12/01/2019
Paulette Jeannine MARIN 05/03/2019
 Charles BON 06/04/2019

Berdjouki ZOLEMIAN
 née SARKISSIAN 20/06/2019
 Roger, Yacinthe, Gustave PONSONNET . 23/07/2019

R ENSEIGNEMENTS UTILES

■ À Anthon

Mairie

Tél : 04 78 32 13 22
 Mail : mairieanthon@wanadoo.fr
 Site internet : www.mairie-anthon.fr
 Horaires d'ouverture au public :
 Lundi : 10h - 12h et 16h - 18h30
 Mardi : 16h - 17h30
 Jeudi : 16h - 18h30
 Vendredi : 10h - 12h et 16h - 17h30
 Samedi : 9h - 11h30
 (les 2^e et 4^e samedis du mois)
 Permanence des élus uniquement
 sur rendez-vous.

Services des Eaux

Mairie d'Anthon : 04 78 32 13 22
 mairieanthon@wanadoo.fr

Permanence Bibliothèque Municipale

Lundi : 16h30 - 17h30
 Mercredi : 15h - 16h30
 Vendredi : 16h30 - 18h30
 Samedi : 10h - 11h30

Ecoles primaire et maternelle

Tél : 04 72 02 39 50

Paroisse (Pont de Chérucy)

Tél : 04 78 32 14 80

Assistantes maternelles agréées

La liste est consultable en mairie

Taxi Anthon

Tél : 07 75 00 00 01

Anthon Multiserv'

Alimentation, pain, tabac, presse
 Tél./Fax : 04 72 46 21 54

Restaurant les Platanes

Tél : 04 82 91 61 20
 06 73 46 82 03

Pizza Santa

Tél : 06 13 77 48 20

Chambres d'hôtes :

Ferme de Gringalet

Tél : 04 78 32 09 10
 06 62 38 52 90

lafermedegringalet.com

lafermedegringalet@gmail.com

Le Donjon

9 rue de la Gait

Tél : 06 76 38 22 49

contact@ledonjon-anthon.fr

www.ledonjon-anthon.com

Autres services

Emploi

Pôle Emploi

Tél : 39 49
15 rue Vaucanson
38230 Tignieu-Jamezieu
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h30 - 16h15
Vendredi : 8h30 - 12h30

Dome Pontois emploi et formation et Point Information Jeunesse

Tél : 04 78 31 13 32
4 rue Neyret
38230 Pont de Chéruf
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 16h

Administration

Bureau de poste

Tél : 3631
À Villette d'Anthon
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30
Vendredi : 10h - 12h / 13h30 - 16h30
Samedi : 8h30 - 12h

Trésorerie

Tél : 04 78 32 25 26
4 rue des Aubépines
38230 Pont de Chéruf
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi et vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 16h
t038115@dgfip.finances.gouv.fr

Centre des Impôts des Particuliers

Tél : 04 74 96 06 06
Place Charles de Gaulle
38097 Villefontaine Cedex
Impôts service : 0 810 46 76 87

Centre des Impôts Fonciers (CDIF) Nord Isère

Tél : 04 74 31 12 32
12 rue Jean Moulin
BP 107 - 38200 VIENNE
cdif.nord-isere@dgfip.finances.gouv.fr

Préfecture

Tél : 04 76 60 34 00
BP 1046 - 38021 Grenoble Cedex

Sous-Préfecture

Tél : 04 74 83 29 99
19 bis rue Joseph Savoyat
38110 La Tour du Pin
Tél : 3939 - Allô service public

ENEDIS (ex-ERDF)

7 bd Pacatianus
BP 208
38201 VIENNE Cedex
Dépannage : 09 72 67 50 85
Raccordement électricité : 09 69 32 18 53

Déchèteries, ordures ménagères et assainissement

Déchèteries intercommunales de Charvieu-Chavagneux et Villette d'Anthon

	Horaires d'été	Horaires d'hiver
	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre 2018	Du 2 novembre au 31 mars
Lundi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h
Mardi	14h à 18h	14h à 17h
Mercredi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 18h	14h à 17h
Vendredi	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h
Samedi	10h à 12h et de 14h à 19h	10h à 12h et de 14h à 17h

Fermées tous les jours fériés

Déchèterie de Charvieu-Chavagneux : route de Vienne, direction Colombier
Déchèterie de Villette d'Anthon : 2 impasse des Perles

Social et médico-social

Centre médico-social

2 avenue Paul Chenguelia
38230 Pont de Chéruy
Tél : 04 57 04 29 20

Pôle social

66 rue de la République
38230 Pont de Chéruy
- Conciliateur : les 1^{er} et 4^e lundis de chaque mois de 9h à 12h (sur RDV)
- Centre de planification et d'éducation familiale : 04 72 93 90 75

PMI

Tél : 04 78 32 29 59

Centre médico-psychologique adultes

Tél : 04 74 83 69 90
21 rue Centrale
38230 Pont de Chéruy
Consultations avec des médecins, psychologues et infirmières. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Centre médico-psychologique enfants et adolescents

Tél : 04 78 32 14 74
6 rue des Allobroges - Immeuble Lafayette
38230 Charvieu-Chavagneux

Sécurité Sociale

Tél : 36 46
31 rue de la Liberté
38232 Pont de Chéruy Cedex
Horaires d'ouverture au public : Du lundi au vendredi : 8h - 12h30 / 13h30 - 16h pour renseignements
Accueil téléphonique de 8h à 17h. CMU sur RDV.

CARSAT

Tél : 3960 ou 09.71.10.39.60
Retraite : les 1^{er}, 3^e, 5^e mercredis du mois de 8h30 à 11h30 sur RDV

Allocations familiales

Tél : 0810 25 38 80
- Permanences à Charvieu-Chavagneux : Centre social, rue de la Plaine, tous les jeudis 9h - 12h et 13h30 - 16h.
- Permanences à Pont de Chéruy : Pôle social, 66 rue de la République, les vendredis 9h - 11h30
- Permanences à Chavanoz : Petit Théâtre, 16 rue du 11 novembre, les vendredis (semaines paires) 9h - 12h (fermé en août).

Associations d'aide à domicile / aide à la personne

Entraide Villettoise à Vilette d'Anthon

Tél : 04 72 02 46 10

AASAD (Association d'Aide au Soutien A Domicile)

Association agréée par l'Etat et en collaboration avec le Conseil Général
1, rue de la Liberté
38230 Pont de Chéruy
Tél : 09 60 17 98 23 ou 04 72 46 27 87

ADPA Nord-Isère à Bourgoin-Jallieu

Tél : 04 74 93 85 85 (interviennent sur Anthon)

Association familiale d'aide à domicile de l'agglomération de Pont de Chéruy

7, rue Grammont
38230 Pont de Chéruy
Tél : 04 72 02 35 00

Urgences

Pompiers 18 (d'un poste fixe) et **112** (d'un téléphone mobile)
Gendarmerie 04 78 32 11 31 ou le **17**
Violences Femmes Info 119

Urgences médicales et SAMU 15
Urgence dépannage électricité 09 72 67 50 38

Informations diverses

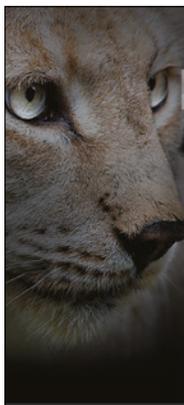
Nuisances sonores

Il est rappelé que conformément à l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

www.service-public.fr

Portail de l'administration française : téléchargement en ligne de cerfa (cartes grises, déclaration préalable, demande de permis de construire...), fiches pratiques, annuaire international des sites publics, centre de renseignement, lettre hebdomadaire d'information.



**ÉLÉGANT
CONCENTRÉ
AFFÛTÉ
SOUPLE**

L'œil de lynx

www.imprimerie-ica.com

ica IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

**Impression offset et numérique
Haut de gamme**
Tous documents

**Impression et découpe
Grand format jusqu'à 3,20 m**
Événementiel - Supports souples
Supports rigides
Tous supports jusqu'à 5 cm d'épaisseur

82, Route de Crémieu 38230 Tignieu-Jamezieu - tél. : 04 78 32 23 19 - e-mail : ica@imprimerie-ica.com

BEJUI
COMBUSTIBLES

Écopolaire
Fioulnature

**ÉCOLOGIQUE • ÉCONOMIQUE
& RÉSISTANT AU FROID**

combustibles.bejui@orange.fr
27 route du Plan du Mont
38630 CORBELIN

Tél. 04 74 88 91 10

**SAS
JIDELEC**

Bruno BARTHEZ
- Installation Dépannage Electrique
- Particulier - Entreprise
- Climatisation -

Mail : jidelecsas@sfr.fr
Port. 06 08 60 09 18

5, Rue de la Fraternité
69330 JONAGE

CHAULET PAYSAGE

Entretien d'espaces verts, taille, élagage
création et aménagement de jardin
plantation, engazonnement

Maxime CHAULET
22 Impasse du Petit Veylon
38280 Anthon
Tél. 06 61 41 61 25
chaulet.paysage@gmail.com

VRS

39 Rue des Emeraudes
38 280 VILLETTE D'ANTHON
Tél. : 04 72 02 42 73
Mail : vrs.villettoise@orange.fr

Spécialiste du redressage et de la soudure
Redressage châssis poids Lourds - Géométrie
Travaux mécano soudure sur engins TP
Soudure aluminium
Sablage - Peinture
Fourniture et remplacement Flexibles
Intervention sur site

Vente matériels - Carrossage - Location gourdons

INVEPE France | Gauréon | GRUE | RMF | COX | bob ampliner

AXA

réinventons / notre métier

Frédéric GENIN
Agent Général

Assurance - Placement

32, av. M^{al} Leclerc 38300 BOURGOIN-JALLIEU
04 74 28 39 16 - agence.fredericgenin@axa.fr

Orias 07013508

HUGUET MATERIAUX

Matériaux de construction
Depuis 1960

PROFESSIONNELS – PARTICULIERS – LIVRAISON



04 78 32 12 62

RD 517 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU



Restaurant
LA PIZZA
P I Z Z E R I A

OUVERT
7J/7



04 74 90 42 79

23, Faubourg des Moulins - 38460 CRÉMIEU

www.lapizz.net

LA PIZZA EMP'
P I Z Z E R I A
À EMPORTER !

12 cours Baron Raverat
38460 CRÉMIEU
04 74 90 16 32

Fermé le lundi.
Ouvert du
mardi au dimanche
à partir de 18h